



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E121149

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2026

ÉDITÉ LE

23/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/08/2023  
1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC CESSON-SÉVIGNÉ 1988B00110

Siret : 301 340 584 02554

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62 155 128

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

RUE CAPORAL MAUPAS  
ST JEAN DES CARRIERES  
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

Téléphone : 02 33 20 63 10

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.engie-homeservices.fr>

E-mail : [dtr4.homeservices@engie.com](mailto:dtr4.homeservices@engie.com)

Responsabilité légale :

VANDENBROUCK JEAN-LUC PRÉSIDENT / CORVEE KEVIN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 28

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/06/2026
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	20/10/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	20/10/2022

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.